

## Communiqué de presse du 04 mai 2005 - Les Echos

Le Conseil d'Administration a arrêté les comptes consolidés de la société pour l'exercice 2004. Avec un niveau d'activité stable (en très légère progression à périmètre constant et hors effet de change) les filiales gérées ont toutes connu un exercice difficile, à l'exception d'Ober qui a confirmé son retour à la profitabilité ; le groupe est resté pénalisé par la poursuite du glissement du dollar et par l'impossibilité d'exploitation normale rencontrée dans deux pays où il est présent.

Le groupe a procédé à trois cessions majeures qui ont permis un désendettement significatif. Après prise en compte d'un important effort de provisionnement, l'exercice 2004 du groupe ressort en pertes consolidées de 6,9 M€ contre une estimation initiale de -2,5 M€, après passation de provisions complémentaires sur les filiales Ywil, Aquafarm et Petrojet.

On trouvera ci-après les éléments clés de l'exercice :

Au 31 décembre 2004, la valeur nette des participations ressort à 85,3 M€, se répartissant entre : Groupe Gascogne 50 % - hôtellerie 30 % - immobilier 8 % - bois 4 % - aquaculture 5 % - et le solde de 3 % en capital risque et divers, ces investissements étant financés à 85% par des fonds propres.

Données en millions d'euros	31 Décembre 2004	31 décembre 2003
<b>Compte de résultat</b>		
Chiffre d'affaires	38,32	40,48
Résultat d'exploitation	(5,47)	(9,77)
Résultat net des entreprises intégrées	(7,15)	(17,33)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(7,13)	(17,46)
Résultat net part du groupe	(6,89)	(17,09)
<b>Bilan</b>		
Immobilisations nettes	82,89	102,17
Actif circulant	27,61	38,09
<b>Total du bilan</b>	<b>110,50</b>	<b>140,26</b>
Capitaux propres	66,99	73,21
Provisions pour pertes et charges	7,08	8,66
Dettes	35,74	58,38
Dont dettes financières	26,38	43,39



## **Communiqué de presse du 04 mai 2005 - Les Echos**

Le groupe a poursuivi la restructuration de son pôle bois et mis en oeuvre les mesures nécessaires de l'exploitation de son secteur hôtelier pour l'amener à un niveau de rentabilité élevé; il se dotera des moyens nécessaires pour y procéder en utilisant, si besoin, les profits engendrés par les cessions immobilières.

Le désendettement commencé sera poursuivi. L'exercice 2005 sera, en conséquence, un exercice en demi-teinte et comportera des restructurations et la poursuite d'arbitrages. Le groupe espère retrouver en 2006 une profitabilité d'exploitation et être en mesure de reprendre le développement des actifs conservés.

Le Conseil d'Administration ne proposera pas de distribuer un dividende. Une attribution gratuite d'actions sera proposée à l'Assemblée du 16 juin 2005.